



ROSULT

Formulaire d'inscription Plan national Grand Froid et Canicule 2024-2025

Identité de la personne âgée ou handicapée à inscrire

Nom :

Prénom:

Né(e) le : ... /...../..... à

Adresse :.....

Code postal : 59230 Ville : Rosult

Téléphone domicile :.....

Téléphone portable :.....

Informations importantes concernant cette personne âgée ou handicapée à inscrire

- Cette personne : réside seule à son domicile
- bénéficie d'une aide à domicile
- bénéficie d'un soin infirmier à domicile (précisez le nom de la personne, le service et le numéro de téléphone).....
- bénéficie d'une autre aide (précisez le nom de la personne, le service et le numéro de téléphone).....
- ne bénéficie d'aucune aide

Personne à prévenir en cas d'urgence

Il est rappelé aux familles ou aux proches qu'une telle procédure ne dispense pas de prendre fréquemment des nouvelles des personnes qui sont inscrites lorsque le plan grand froid ou le plan canicule est déclenché.

Nom:.....

Prénom:

Adresse :.....

Code postal et ville :.....

Téléphone domicile :.....

Téléphone portable :

TSVP→

Médecin traitant

Nom : Tél :

Je soussigné (e)

Nom :

Prénom:

Déclare être la personne pour qui l'inscription est demandée

être proche de la personne pour qui l'inscription est demandée

(précisez votre lien de parenté ou vos liens avec la personne pour qui l'inscription est demandée)

.....

Signature :

• Créé par [la Loi n°2004-626 du 30 juin 2004 -- art. 1 JORF 1er juillet 2004](#)

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, les maires recueillent les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en ont fait la demande. Ces données sont notamment utilisées par les services susmentionnés pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées lorsque le plan d'alerte et d'urgence prévu à [l'article L. 116-3](#) est mis en œuvre. Les maires peuvent également procéder à ce recueil à la demande d'un tiers à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal, ne s'y soit pas opposée. Les registres nominatifs créés au titre du recueil d'informations visé à l'alinéa précédent sont tenus dans le respect des dispositions de la [loi n° 78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de correction des données nominatives est assuré conformément aux dispositions de la loi précitée. Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en œuvre de ce recueil et de celle du plan d'alerte et d'urgence visé à l'article L. 116-3. La diffusion de ces données à des personnes non autorisées à y accéder ou leur détournement sont passibles des peines prévues aux [articles 226-16 à 226-24](#) du code pénal. Ces informations sont recueillies, transmises et utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité et selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

+ d'infos :

MAIRIE

341 rue du Capitaine Deken 59230 ROSULT

Tél : 03.27.21.45.45

Conformément aux obligations RGPD, les données communiquées seront utilisées UNIQUEMENT dans le cadre des relations administratives entre vous et les services de la Commune de Rosult et les services de Secours et d'Ordre et ne sortiront pas du contexte demandé.